**[66:D:4]**

**Avis de requête en révision judiciaire :**

***mandamus* ordonnant la délivrance d'un permis de construire**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

REQUÊTE

[*le texte formel précédant la requête*

*figure au chapitre 5*]

1. Les objets de la requête sont les suivants :

a) une ordonnance accordant l'autorisation de présenter la présente requête devant un juge seul de la Cour de l'Ontario (Division générale);

b) une ordonnance enjoignant à l'intimée, la ville de ..., d'ordonner à ses propres employés et à l'intimé, [*nom*], de délivrer à la requérante un permis ou des permis de construire un immeuble à appartements sur des biens-fonds situés aux [*numéros*], rue ..., dans la ville de ..., dans le district judiciaire de ...;

c) une déclaration portant que les biens-fonds susmentionnés conviennent à l'édification d'un immeuble à appartements conformément aux règlements de la ville de ...;

d) les dépens de la présente requête.

2. Les moyens à l'appui de la requête sont les suivants :

a) les intimés ont refusé à tort d'étudier et d'approuver les plans et devis présentés par la requérante en vue d'obtenir un permis de construire sur les biens-fonds susmentionnés;

b) la requérante s'appuie sur les règlements [*numéro*] et [*numéro*] de la ville de ..., la *Loi sur la procédure de révision judiciaire*, L.R.O. 1990, chap. J.1, par. 6(2) et les par. 14.05(3) et 68.01(1) des Règles de procédure civile.

3. La preuve documentaire suivante sera utilisée lors de l'audition de la requête :

1. l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et les pièces qui y sont jointes.

[*date*] [*nom, adresse et numéro de téléphone du cabinet des procureurs*]

procureurs de la requérante